

# **Présentation à l'intention des membres de la Commission sur les finances et l'administration**

## **Budget 2020 et Programme triennal d'immobilisations 2020-2022**

Présentateur : Yves Courchesne  
Service des finances  
Date : Le 27 novembre 2019

# **Le budget de 2020**

**Présentation à l'intention  
des membres  
de la Commission sur les finances  
et l'administration**

Le 27 novembre 2019

## Budget de 2020

- Orientations liées à la confection du budget de 2020
- Faits saillants
- Fiscalité
- Budget d'agglomération, quotes-parts et contribution centre ville

# **Orientations liées à la confection du budget de 2020**

## Contexte budgétaire et orientations générales liées à la confection du budget de 2020

La première consultation prébudgétaire a guidé la confection du budget 2020.

Le budget de 2020 comporte de nombreux enjeux. En effet, parmi les grandes orientations, on retrouve, entre autres :

- limiter la hausse des charges fiscales générales à 2 %;
- combler le déficit 2018 de l'agglomération;
- ajuster la stratégie d'accroissement du paiement au comptant des investissements en fonction des stratégies budgétaires retenues permettant le retour du ratio d'endettement à l'intérieur des balises de la politique de gestion de la dette;
- poursuivre la croissance des investissements dans le transport en commun;
- intensifier les investissements dans les programmes en habitation;
- bonifier les transferts aux arrondissements.

# **Budget 2020**

## **Faits saillants**

## Budget de 2020

Le budget 2020 est de 6 168,0 M\$, en hausse de 8,1 % ou 462,9 M\$ par rapport au budget 2019.

- Des éléments particuliers méritent d'être soulignés :
  - Hausse de 190 M\$ de la stratégie de paiement au comptant financée par :
    - 150 M\$ Réflexe Montréal qui représente un transfert non récurrent lié aux investissements dans les infrastructures vertes pour la gestion des eaux
    - 40 M\$ utilisation de surplus des années antérieures pour la gestion responsable de l'endettement
  - 63,2 M\$ provenant de la Société d'habitation du Québec et de la CMM pour les programmes de logements sociaux.
- Sans ces éléments particuliers, la hausse réelle des dépenses est de 209,7 M\$ ou 3,7 %.
- Cette hausse de 209,7 M\$ s'explique principalement par :
  - Hausse de 69,2 M\$ de la contribution à l'ARTM
  - Hausse de 64,7 M\$ du service de dette brute
  - Hausse de 29,2 M\$ des dépenses en sécurité publique
  - Hausse de 21,9 M\$ du budget des arrondissements
  - Hausse de 7,9 M\$ pour accélérer le remplacement des entrées de service en plomb.

## Budget 2020

### Services centraux

- Le budget des services centraux s'élève à 2 837,9 M\$, une hausse de 172,3 M\$ ou 6,5 %.

### Arrondissements

- Le budget des arrondissements est de 924,7 M\$, en hausse de 21,9 M\$ ou 2,4 %.
- Bonification des transferts centraux de 13,2 M\$ sur deux ans (soit 6,6 M\$ en 2020) pour les bibliothèques, les parcs et le déneigement.
- Bonification additionnelle de 1,1 M\$ accordant aux arrondissements une latitude accrue en matière de déneigement.



## Actions prioritaires du Budget 2020

### Transition écologique

- 6,1 M\$ au Bureau de la transition écologique et de la résilience.
  - Vise à faire de Montréal un leader dans la lutte contre les changements climatiques.
  - Accompagner les divers services de la Ville dans leur transition écologique.

## Actions prioritaires du Budget 2020

### Habitation

- 140 M\$ seront octroyés en subventions pour des programmes de logements sociaux et abordables dans le cadre de la Stratégie de développement de 12 000 logements.
- 97 M\$ pour le programme AccèsLogis en hausse de 63,2 M\$.
- Plus de 10 M\$ d'investissement sont accordés dans le cadre de nouvelles mesures pour le logement abordable.

## Actions prioritaires du Budget 2020

### Mobilité

- 0,65 M\$ pour des études relatives au projet de la ligne rose du métro et au réaménagement de la rue Notre-Dame pour en faire un grand boulevard urbain.
- 0,5 M\$ de plus pour l'Escouade mobilité pour un total de 1,4 M\$ (plus grand territoire).
- Augmentation de la contribution à BIXI Montréal entre autres pour permettre l'ajout de 1000 vélos à assistance électrique en 2020 (2266 sur 3 ans) et de nouvelles stations à son réseau de vélopartage.
- 1 M\$ pour l'embauche de brigadiers scolaires additionnels.
- Une hausse de 69,2 M\$ soit 11,5 % par rapport au budget 2019 pour une contribution totale de 668,4 M\$ dans le transport en commun.
- 50 M\$ sur 5 ans, grâce au prix reçu dans le cadre du Défi des villes intelligentes du gouvernement du Canada, pour la mise en place de projets structurants facilitant la mobilité des Montréalaises et des Montréalais et améliorant l'accès à l'alimentation de certaines populations.

## Actions prioritaires du Budget 2020

### Développement économique

- 6 M\$ consacrés au nouveau programme « Accélérer l'investissement durable – Économie sociale », pour la période 2020-2024 sera présenté pour adoption et mise en œuvre.
- Deux plans directeurs visant à accélérer l'essor économique de l'Est.
- Un investissement de 555 M\$ pour la mise en œuvre de la Stratégie de développement Accélérer Montréal 2018-2022, incluant des fonds pour la décontamination des sols.
- Lancement des quatrième et cinquième appels à projets « Accélérer l'entrepreneuriat », qui visent à soutenir l'entrepreneuriat féminin, l'entrepreneuriat jeunesse et les entrepreneurs issus des communautés autochtones et de la diversité.

## Actions prioritaires du Budget 2020

### Culture

- 20,2 M\$ au Conseil des arts de Montréal dont 0,5 M\$ consacrés à l'aide apportée aux ateliers d'artistes en arts visuels.
- 0,240 M\$ au Musée des hospitalières pour ses activités de fonctionnement.
- 0,380 M\$ MEM en prévision de son ouverture en 2021.
- 0,250 M\$ au Centre des arts de la scène Pauline-Julien pour ses équipements.

### Expérience citoyenne

- Ajout d'une trentaine de ressources au Centre de services 311 qui poursuivra la consolidation de l'équipe et mettra tout en œuvre afin d'améliorer le temps de réponse.

## Autres faits saillants du Budget 2020

### Eau (entrées de service en plomb)

- 7,9 M\$ dédiés au programme des entrées de service en plomb.

### Service de dette brute

- 64,7 M\$ de hausse du service de dette brute par rapport à 2019.

### Rémunération

- Représente 38,6 % du budget de fonctionnement.
- Hausse de 81,3 M\$ attribuable à la création d'environ 400 postes pour répondre à de nouveaux besoins et aux indexations et progressions salariales.

## Autres faits saillants du budget de 2020

### Variation de l'effectif

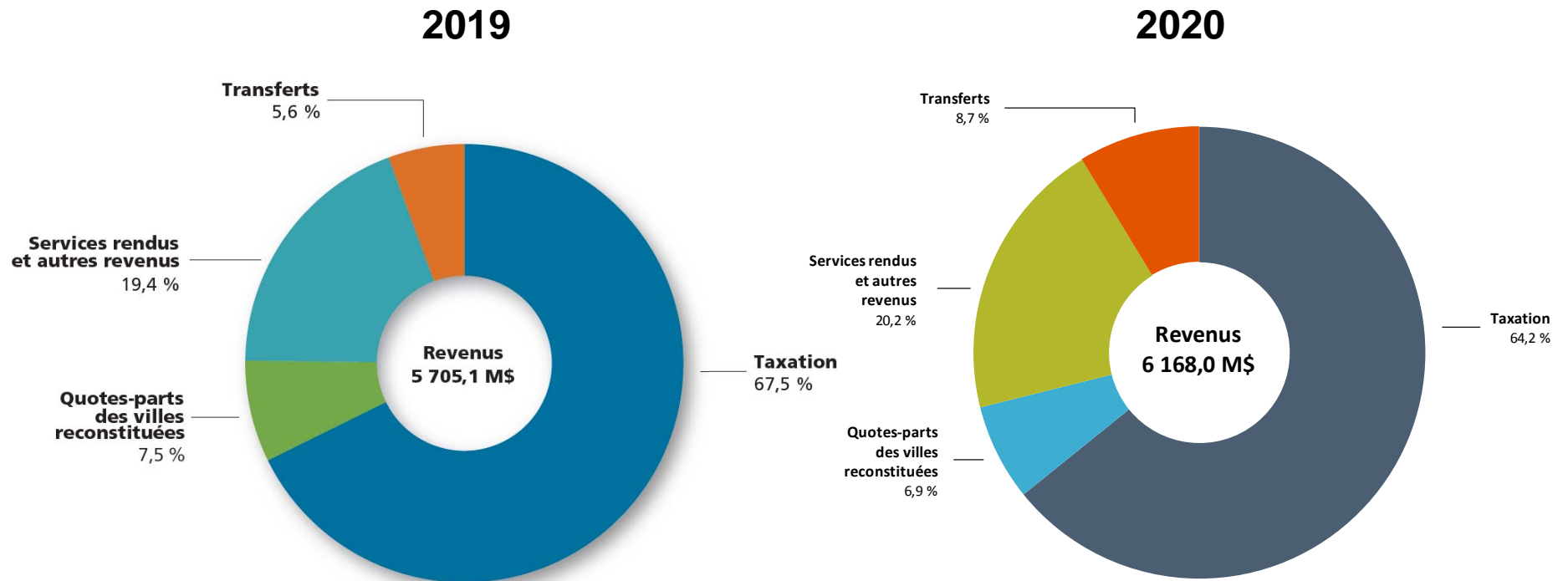
La variation de l'effectif entre 2019 et 2020 est de 402,9 années-personnes. Cette variation tient compte des redressements suivants quant au budget 2019 :

La régularisation de 472,5 années-personnes (policiers) au Service de police

La régularisation de 162,3 années-personnes des agents de stationnement transférés à l'Agence de la mobilité durable.

Principales variations	Total
<b>Total - Arrondissements</b>	<b>163,6</b>
<b>Services centraux</b>	
Expérience citoyenne et communications (centre 311 pour l'amélioration des appels à la file commune, rapatriement de 8 arrond., déficit structurel)	48,0
Sécurité incendie (remise en service de quatre véhicules, diminuant les coûts en heures supplémentaires)	43,0
Ressources humaines (stratégie en vue de faire de la Ville un employeur de choix, politique du respect de la personne, amélioration de l'offre de service)	25,0
Eau (plan d'action des entrées de service en plomb)	25,0
Urbanisme et mobilité (révision du Plan d'urbanisme et de mobilité 2020-2022, nouvelle Direction mobilité durable, renforcement d'expertise en mobilité)	23,0
Police (ajout de brigadiers scolaires)	21,0
Espace pour la vie (réouverture du Biodôme)	19,0
Gestion et planification immobilière (audits de bâtiments du parc immo. municipal, entretien et sécurité esplanade Clark, acquisitions immo. liées aux logements sociaux)	15,0
Environnement (plan directeur en gestion des matières résiduelles - Zéro Déchet)	12,0
Affaires juridiques (nouveaux besoins en accompagnement juridique et à la mobilisation)	10,0
Autres ajustements	(1,7)
<b>Total - Services centraux</b>	<b>239,3</b>
<b>Total - Variation de l'effectif</b>	<b>402,9</b>

## Revenus





## Revenus – Principales variations

Principales variations des revenus		(en millions de dollars)
<b>Variation des revenus fiscaux (autres qu'arrondissements)</b>		<b>96,8</b>
<b>Variation des revenus en arrondissements</b>		<b>9,7</b>
▶ Hausse des revenus des taxes d'arrondissements		7,0
▶ Hausse des revenus autonomes des arrondissements		2,3
▶ Hausse de l'utilisation des surplus d'arrondissements		0,4
<b>Variation des autres revenus</b>		<b>356,4</b>
▶ Réflexe Montréal - Investissements		150,0
▶ Revenus supplémentaires liés aux programmes d'habitation		63,2
▶ Surplus affectés pour la gestion responsable de l'endettement		40,0
▶ Mise en place de l'Agence de mobilité durable		30,7
▶ Hausse des prévisions des droits sur les mutations immobilières		30,4
▶ Compensation découlant de l'entente de partenariat 2020-2024		14,4
▶ Réouverture du Biodôme		9,5
▶ Surplus affectés pour le remplacement des entrées de service en plomb		7,9
▶ Revenus d'intérêt sur l'encaisse		7,6
▶ Cour municipale : entente avec Québec sur les cas de violence conjugale		3,1
▶ Divers		(0,4)
<b>Total - Variation projetée des revenus</b>		<b>462,9</b>

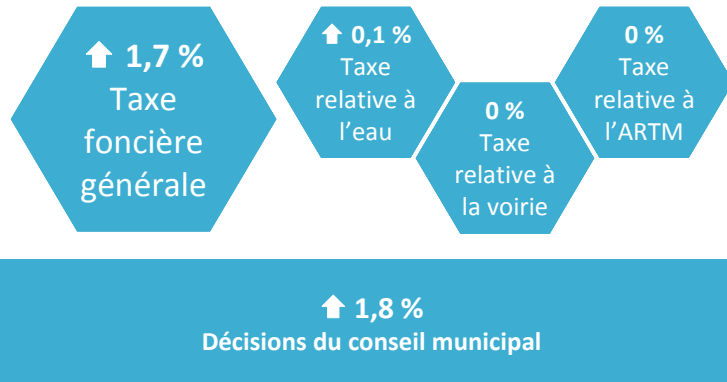
# **Budget 2020**

## **Fiscalité**

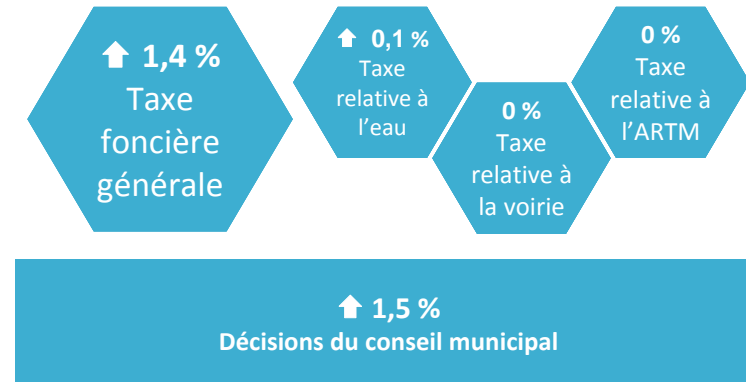
## Fiscalité municipale – Faits saillants

- Le conseil municipal choisit d'augmenter les charges fiscales sous son contrôle de 2 % pour les immeubles résidentiels et de 1,5 % pour les immeubles non résidentiels.
- Il faut noter qu'une portion de la hausse, soit 0,1 %, est dédiée à la taxe spéciale de l'eau pour financer la croissance du service de dette relatif à l'eau.
- Les décisions des conseils d'arrondissement se sont traduites par une hausse moyenne des charges fiscales de 0,3 % pour les immeubles résidentiels et de moins de 0,1 % pour les immeubles non résidentiels.
- Les charges fiscales totales des immeubles résidentiels augmentent de 2,1 % par rapport à 2019 et pour les immeubles non résidentiels, de 1,5 %.

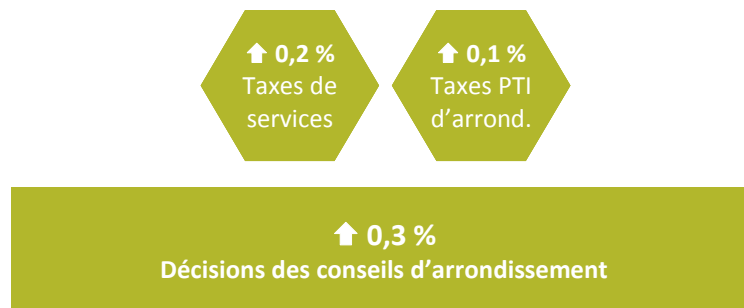
## Immeubles résidentiels



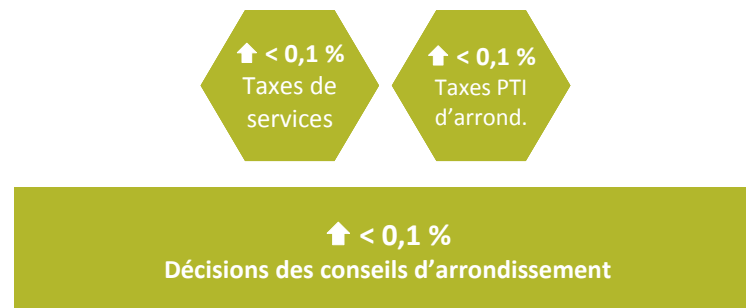
## Immeubles non résidentiels



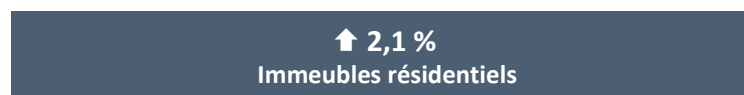
## Immeubles résidentiels



## Immeubles non résidentiels



## Immeubles résidentiels



## Immeubles non résidentiels



## Bonification de la mesure de taux différenciés

- Pour les immeubles non résidentiels, le conseil municipal choisit de bonifier en 2020 la mesure des taux différenciés selon la valeur foncière
- Les modifications suivantes aux paramètres sont :
  - 500 000 \$ à 625 000 \$ - Seuil de valeur foncière non résidentielle à partir duquel le taux de taxe diffère
  - Augmentation de l'allègement de 2,5 %
  - 15 % à 20 % - Écart entre le taux inférieur et le taux supérieur pour la taxe foncière générale
- Pour rappel, la mesure est accompagnée d'une stratégie de réduction de l'écart de fardeau fiscal, qui prévoit :
  - En 2019, l'implantation de la mesure des taux différenciés selon la valeur foncière
  - De 2020 à 2023, une augmentation moins grande des charges fiscales des immeubles non résidentiels par rapport aux immeubles résidentiels (ratio : 0,75 % pour chaque 1 %)
  - Après 2023, une évaluation de la nécessité de poursuivre cette stratégie

## Harmonisation fiscale – Immeubles résidentiels

- Abandon graduel des tarifications pour la gestion de l'eau (sur 3 ans)
  - Revenus prélevés par la taxe spéciale de l'eau (transfert).
- Abandon graduel des tarifications pour la gestion des matières résiduelles (sur 3 ans)
  - Revenus prélevés par la taxe foncière générale (transfert).

	2020	2021	2022
<b>Immeubles résidentiels</b>			
<b>Tarification pour la gestion de l'eau</b>	<b>Réduction des tarifs existants à un maximum de 30 \$ par logement</b>	<b>Réduction des tarifs existants à un maximum de 15 \$ par logement</b>	<b>Abandon des tarifications par logement</b>
Cas particulier(s)	Anjou (20 \$) Saint-Laurent (25 \$)	aucun	aucun
<b>Tarification pour la gestion des matières résiduelles</b>	<b>Réduction des tarifs existants à un maximum de 60 \$ par logement</b>	<b>Réduction des tarifs existants à un maximum de 30 \$ par logement</b>	<b>Abandon des tarifications par logement</b>
Cas particulier(s)	Outremont (100 \$)	aucun	aucun

## Effet de l'harmonisation sur le compte de taxes (\$/log.), par arrondissements (immeubles résidentiels)

Arrondissements	Tarification		Effet par logement						
	Eau	Déchets	Unif.	Condo	2 log.	3 log.	4 log.	5 log.	6 log. ou plus
Ahuntsic-Cartierville			●	●	●	●	●	●	●
Anjou	Oui		●	●	●	●	●	●	●
Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce			●	●	●	●	●	●	●
Lachine	Oui	Oui	●	●	●	●	●	●	●
LaSalle	Oui	Oui	●	●	●	●	●	●	●
L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève	Oui	Oui <sup>1</sup>	●	●	●	●	●	●	●
Mercier–Hochelaga-Maisonneuve			●	●	●	●	●	●	●
Montréal-Nord	Oui		●	●	●	●	●	●	●
Outremont		Oui	●	●	●	●	●	●	●
Pierrefonds-Roxboro	Oui	Oui <sup>2</sup>	●	●	●	●	●	●	●
Plateau-Mont-Royal			●	●	●	●	●	●	●
Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles			●	●	●	●	●	●	●
Rosemont–La Petite-Patrie			●	●	●	●	●	●	●
Saint-Laurent	Oui		●	●	●	●	●	●	●
Saint-Léonard	Oui		●	●	●	●	●	●	●
Sud-Ouest			●	●	●	●	●	●	●
Verdun	Oui	Oui	●	●	●	●	●	●	●
Ville-Marie			●	●	●	●	●	●	●
Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension			●	●	●	●	●	●	●
<b>Ville de Montréal</b>			●	●	●	●	●	●	●

### Notes :

Source : Compilation actualisée au 11 septembre 2019 et effectuée à partir des paramètres fiscaux de 2019 et de 2020.

<sup>1</sup> Un tarif pour les matières résiduelles est appliqué dans le secteur de Sainte-Geneviève seulement.

<sup>2</sup> Un tarif pour les matières résiduelles est appliqué dans le secteur de Pierrefonds seulement.

Légende			
Baisse	Augmentation des charges		
●	●	●	●
Baisse	de 0 \$ à 8 \$	de 8 \$ à 15 \$	plus de 15 \$

## Harmonisation fiscale – Immeubles non résidentiels

- Abandon en 2020 des tarifications pour la gestion des matières résiduelles
  - Revenus prélevés par la taxe foncière générale (transfert).
  
- Gestion de l'eau : Écofiscalité – Immeubles non résidentiels
  - Début de l'introduction de l'écofiscalité pour le financement de l'eau auprès des immeubles non résidentiels
    - Plan de tarification déposé à la fin du printemps 2020
    - Exercice de facture en blanc en 2020
    - Tarification volumétrique à partir de 2021



## Harmonisation – Immeubles non résidentiels

	2020	2021	2022
<b>Immeubles non résidentiels</b>			
<b>Tarification pour la gestion de l'eau</b>	<b>Plan de tarification de l'eau pour les immeubles non</b>	<b>Introduction graduelle de la tarification volumétrique</b>	<b>Tarification volumétrique en vigueur</b>
Cas particulier(s)	Maintien des tarifications existantes	aucun	aucun
<b>Tarification pour la gestions des matières résiduelles</b>	<b>Abandon des tarifications par local</b>		
Cas particulier(s)	aucun	aucun	aucun

## Variation des charges fiscales

Les variations de charges fiscales par arrondissement seront inférieures ou supérieures aux moyennes en fonction des facteurs suivants :

- Le taux de croissance du rôle d'évaluation de l'arrondissement par rapport au taux de croissance moyen du rôle
- La variation de la dette historique par secteur
- La variation des taxes de services d'arrondissement
- La variation des taxes d'investissement de l'arrondissement

## Variation des charges fiscales - Immeubles résidentiels

Arrondissements	Charges fiscales relevant du conseil municipal					Taxes d'arrondissement			Variation des charges fiscales totales <sup>1</sup>
	TFG	Taxe spéciale Eau	Effets rôle	Dettes historiques	Sous-total <sup>1</sup>	Taxes de services	PTI local	Sous-total <sup>1</sup>	
Ahuntsic-Cartierville	1,7%	0,1%	(0,6%)	0,0%	1,2%	0,1%	0,1%	0,2%	1,4%
Anjou	1,4%	0,1%	(1,3%)	(1,4%)	(1,2%)	1,4%	(0,1%)	1,3%	0,1%
Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce	1,7%	0,1%	1,0%	0,0%	2,8%	0,1%	0,1%	0,2%	3,1%
Lachine	1,7%	0,1%	0,0%	0,0%	1,8%	0,2%	(0,2%)	0,0%	1,7%
LaSalle	1,7%	0,1%	(0,2%)	0,2%	1,8%	0,2%	(0,5%)	(0,3%)	1,6%
L'Île-Bizard—Sainte-Genève	1,7%	0,1%	(1,3%)	0,0%	0,5%	0,5%	0,2%	0,7%	1,2%
Mercier—Hochelega-Maisonneuve	1,6%	0,1%	(0,7%)	0,0%	1,0%	0,2%	0,1%	0,3%	1,2%
Montréal-Nord	1,5%	0,1%	(1,4%)	0,0%	0,2%	1,9%	0,2%	2,1%	2,3%
Outremont	1,8%	0,1%	0,8%	0,2%	2,9%	0,1%	(0,1%)	0,0%	2,8%
Pierrefonds-Roxboro	1,6%	0,1%	(0,2%)	0,1%	1,6%	0,6%	(0,2%)	0,4%	2,0%
Plateau-Mont-Royal	1,7%	0,1%	1,0%	0,0%	2,8%	0,1%	0,2%	0,3%	3,1%
Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles	1,5%	0,1%	(2,0%)	(0,1%)	(0,5%)	0,1%	0,3%	0,4%	0,0%
Rosemont—La Petite-Patrie	1,7%	0,1%	0,3%	0,0%	2,1%	0,1%	0,4%	0,5%	2,5%
Saint-Laurent	1,6%	0,1%	(0,6%)	0,1%	1,2%	0,1%	0,0%	0,1%	1,4%
Saint-Léonard	1,6%	0,1%	(1,2%)	0,2%	0,7%	0,2%	(0,2%)	0,0%	0,6%
Sud-Ouest	1,7%	0,1%	1,2%	0,1%	3,1%	(0,1%)	(0,1%)	(0,2%)	2,8%
Verdun	1,7%	0,1%	1,2%	(0,1%)	2,9%	0,2%	0,2%	0,4%	3,2%
Ville-Marie	1,8%	0,1%	1,0%	0,0%	2,9%	0,1%	0,1%	0,2%	3,0%
Villeray—Saint-Michel—Parc-Extension	1,6%	0,1%	(0,4%)	0,0%	1,3%	0,1%	0,0%	0,1%	1,5%
<b>Ville de Montréal</b>	<b>1,7%</b>	<b>0,1%</b>	<b>0,0%</b>	<b>0,0%</b>	<b>1,8%</b>	<b>0,2%</b>	<b>0,1%</b>	<b>0,3%</b>	<b>2,1%</b>

<sup>1</sup> Les chiffres étant arrondis, leur somme ne correspond pas nécessairement au total indiqué.

## Variation des charges fiscales - Immeubles non résidentiels

Arrondissements	Charges fiscales relevant du conseil municipal					Taxes d'arrondissement			Variation des charges fiscales totales <sup>1</sup>	
	TFG	Taux différenciés	Taxe spéciale Eau	Effets rôle	Dettes historiques	Sous-total <sup>1</sup>	Taxes de services	PTI local		Sous-total <sup>1</sup>
Ahuntsic-Cartierville	-1,3%	(0,6%)	0,1%	(0,6%)	0,0%	0,2%	0,0%	0,0%	0,0%	0,3%
Anjou	-1,3%	-0,4%	0,1%	(1,4%)	(1,2%)	(0,8%)	0,4%	0,0%	0,4%	(0,5%)
Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce	-1,4%	(1,4%)	0,1%	-1,1%	0,0%	1,2%	0,0%	0,0%	0,0%	1,2%
Lachine	-1,4%	(0,2%)	0,1%	(0,3%)	-0,1%	1,1%	0,0%	(0,1%)	(0,1%)	1,1%
LaSalle	-1,4%	(0,4%)	0,1%	(1,1%)	-0,2%	0,2%	0,0%	(0,1%)	(0,1%)	0,1%
L'Île-Bizard—Sainte-Geneviève	-1,4%	(4,6%)	0,1%	2,8%	(0,1%)	(0,4%)	0,1%	0,1%	0,2%	(0,2%)
Mercier—Hochelaga-Maisonneuve	-1,3%	(0,4%)	0,1%	(0,3%)	0,0%	0,7%	0,0%	0,0%	0,0%	0,7%
Montréal-Nord	-1,3%	(4,3%)	0,1%	1,9%	0,0%	(1,0%)	0,5%	0,0%	0,5%	(0,4%)
Outremont	-1,5%	(4,7%)	0,1%	6,2%	-0,2%	3,3%	0,0%	0,0%	0,0%	3,4%
Pierrefonds-Roxboro	-1,4%	(3,2%)	0,1%	1,3%	-0,2%	(0,2%)	0,1%	(0,1%)	0,0%	(0,1%)
Plateau-Mont-Royal	-1,4%	(3,9%)	0,1%	4,8%	-0,1%	2,5%	0,0%	0,0%	0,0%	2,6%
Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles	-1,3%	(1,8%)	0,1%	-0,4%	0,0%	0,0%	0,1%	0,1%	0,2%	0,2%
Rosemont—La Petite-Patrie	-1,4%	(3,9%)	0,1%	4,0%	-0,1%	1,7%	0,0%	0,1%	0,1%	1,8%
Saint-Laurent	-1,4%	-0,5%	0,1%	(0,8%)	-0,2%	1,4%	0,0%	0,0%	0,0%	1,3%
Saint-Léonard	-1,4%	(1,2%)	0,1%	(0,4%)	-0,2%	0,1%	0,0%	(0,1%)	(0,1%)	0,0%
Sud-Ouest	-1,4%	(1,2%)	0,1%	2,9%	-0,1%	3,3%	0,0%	0,0%	0,0%	3,3%
Verdun	-1,4%	(0,8%)	0,1%	-0,5%	-0,2%	1,4%	0,0%	0,0%	0,0%	1,4%
Ville-Marie	-1,4%	1,6%	0,1%	(1,0%)	0,0%	2,1%	0,0%	0,0%	0,0%	2,1%
Villeray—Saint-Michel—Parc-Extension	-1,4%	(2,5%)	0,1%	2,4%	0,0%	1,4%	0,0%	0,0%	0,0%	1,4%
<b>Ville de Montréal</b>	<b>-1,4%</b>	<b>0,0%</b>	<b>0,1%</b>	<b>0,0%</b>	<b>0,0%</b>	<b>1,5%</b>	<b>0,0%</b>	<b>0,0%</b>	<b>0,0%</b>	<b>1,5%</b>

<sup>1</sup> Les chiffres étant arrondis, leur somme ne correspond pas nécessairement au total indiqué.

## Résidence de valeur moyenne à Montréal

### Résidence moyenne 2020

Variation des charges fiscales <sup>1</sup>	Taxes	Taxes	Variations	
	2019	2020	(\$)	(%)
Taxe foncière et tarification	3 018 \$	3 087 \$	69 \$	1,7 %
Taxe relative à l'eau	508 \$	512 \$	4 \$	0,1 %
Taxe relative à la voirie	17 \$	17 \$	0 \$	0,0 %
Taxe relative à l'ARTM	12 \$	12 \$	0 \$	0,0 %
Taxe relative aux services	295 \$	304 \$	9 \$	0,2 %
Taxe relative aux investissements	216 \$	218 \$	2 \$	0,1 %
	<b>4 066 \$</b>	<b>4 150 \$</b>	<b>84 \$</b>	<b>2,1 %</b>

<sup>1</sup> Les variations sont celles d'une résidence moyenne évaluée à 533 818 \$ au rôle d'évaluation 2020-2022 (490 782 \$ en valeur ajustée 2020).

\* Les données ayant été arrondis, leur somme peut différer légèrement des totaux.

**Budget 2020 – Agglomération  
Quotes-parts et  
contribution centre-ville**

## Budget d'agglomération de 2020

Le budget d'agglomération 2020 est de 3 158,3 M\$, en hausse de 7,6 % ou 222,6 M\$ par rapport au budget 2019.

- Des éléments particuliers méritent d'être soulignés :
  - Hausse de 150 M\$ de la stratégie de paiement au comptant à l'agglomération financée par un transfert non récurrent du gouvernement du Québec, via l'entente Réflexe Montréal, destiné aux investissements dans les infrastructures vertes pour la gestion des eaux
  - 63,2 M\$ provenant de la Société d'habitation du Québec et de la CMM pour les programmes de logements sociaux.
- Sans ces éléments particuliers, la hausse réelle des dépenses est de 9,4 M\$ ou 0,3 %.
- Cette hausse de 9,4 M\$ s'explique principalement par :
  - Hausse de 69,2 M\$ de la contribution à l'ARTM
  - Hausse de 29,2 M\$ des dépenses en sécurité publique
  - Baisse nette de 70,6 M\$ du financement des déficits antérieurs
  - Baisse de 17,5 M\$ du service de la dette brute à l'agglomération.

## Budget d'agglomération de 2020

Les revenus de l'agglomération, excluant les quotes-parts, s'établissent à 724,8 M\$, en hausse de 272,1 M\$. Cette hausse s'explique principalement par :

- 150 M\$ provenant de Réflexe Montréal – Investissement
- 63,2 M\$ de transferts provenant de la SHQ et de la CMM pour les programmes de logements sociaux
- 45,1 M\$ pour le financement à long terme de la SOFIL
- 8,7 M\$ provenant des revenus liés au service de la dette
- 3,8 M\$ provenant des revenus d'intérêt sur l'encaisse
- 1 M\$ lié au revenus du Centre d'urgence 9-1-1.



## Budget d'agglomération de 2020

En résumé,

**la croissance des dépenses est de 222,6 M\$**

et

**la croissance des revenus est de 272,1 M\$**

ce qui se traduit par

**une baisse de 2 % des quotes-parts de l'agglomération**

## Quotes-parts 2019 et 2020 – Sommaire

Variation des quotes-parts des villes liées, de 2019 à 2020  
(en milliers de dollars et en pourcentage)

Villes liées	Total des quotes-parts		Variation 2019-2020	
	Budget 2019 (000 \$)	Budget 2020 (000 \$)	(000 \$)	%
<b>Montréal</b>	<b>2 056 824,0</b>	<b>2 009 885,8</b>	<b>(46 938,2)</b>	<b>(2,3)</b>
<b>Villes reconstituées</b>				
Baie-D'Urfé	12 221,9	12 296,6	74,7	<b>0,6</b>
Beaconsfield	21 301,5	22 938,5	1 637,0	<b>7,7</b>
Côte-Saint-Luc	28 600,6	27 897,6	(703,1)	<b>(2,5)</b>
Dollard-Des Ormeaux	42 385,9	42 156,1	(229,8)	<b>(0,5)</b>
Dorval	72 369,0	68 790,6	(3 578,5)	<b>(4,9)</b>
Hampstead	10 069,5	10 876,9	807,4	<b>8,0</b>
L'Île-Dorval	81,8	89,6	7,8	<b>9,5</b>
Kirkland	29 604,1	29 974,6	370,5	<b>1,3</b>
Mont-Royal	52 767,7	54 228,1	1 460,4	<b>2,8</b>
Montréal-Est	17 923,2	16 619,0	(1 304,2)	<b>(7,3)</b>
Montréal-Ouest	5 868,0	5 846,6	(21,4)	<b>(0,4)</b>
Pointe-Claire	64 721,2	62 671,1	(2 050,1)	<b>(3,2)</b>
Senneville	3 423,5	3 175,6	(247,9)	<b>(7,2)</b>
Sainte-Anne-de-Bellevue	7 558,1	7 366,3	(191,8)	<b>(2,5)</b>
Westmount	57 234,2	58 685,3	1 451,1	<b>2,5</b>
<b>Total – Villes reconstituées</b>	<b>426 130,3</b>	<b>423 612,4</b>	<b>(2 517,9)</b>	<b>(0,6)</b>
<b>Agglomération de Montréal</b>	<b>2 482 954,3</b>	<b>2 433 498,2</b>	<b>(49 456,1)</b>	<b>(2,0)</b>

## Contribution « Centre-ville »

Villes reconstituées	Contribution - Centre-ville (en milliers de dollars)			
	2017	2018	2019	2020
Baie-D'Urfé	225,5	229,2	239,5	246,9
Beaconsfield	396,3	405,3	413,5	459,2
Côte-Saint-Luc	553,9	549,0	551,0	550,2
Dollard-Des Ormeaux	778,8	798,1	813,5	828,8
Dorval	1 426,9	1 416,2	1 414,0	1 379,2
Hampstead	195,4	194,7	195,7	217,7
L'Île-Dorval	1,0	1,3	1,4	1,5
Kirkland	595,0	579,8	578,7	599,0
Mont-Royal	892,5	984,6	1 034,0	1 091,9
Montréal-Est	342,7	341,1	339,7	317,1
Montréal-Ouest	103,1	110,0	113,9	116,7
Pointe-Claire	1 176,0	1 227,2	1 267,7	1 257,7
Senneville	69,2	67,2	66,7	63,7
Sainte-Anne-de-Bellevue	208,4	169,2	147,0	145,6
Westmount	1 035,3	1 095,3	1 130,4	1 189,6
<b>Total</b>	<b>8 000,0</b>	<b>8 168,0</b>	<b>8 306,9</b>	<b>8 464,7</b>

# **Le programme triennal d'immobilisations 2020-2022**

**Présentation à l'intention  
des membres  
de la Commission sur les finances  
et l'administration**

Le 27 novembre 2019

## Programme triennal d'immobilisations 2020-2022

- Faits saillants
- Investissements
- Gestion de la dette

# **PTI 2020-2022**

## **Faits saillants**

## Faits saillants

### Investissements du PTI 2020-2022 : 6 066 M\$

- 2020 : 2 001 M\$
- 2021 : 2 015 M\$
- 2022 : 2 050 M\$

### Part des investissements

- Protection et réhabilitation des actifs existants 4 239 M\$ (70 %)
- Développement 1 827 M\$ (30 %)

Les investissements dans les infrastructures de l'eau (1 581,5 M\$) et les infrastructures routières (1 540,7 M\$) demeurent l'axe central de ce PTI, soit 51,5 % des investissements pour un total de 3 122,2 M\$, afin de réduire le déficit d'entretien.

## Faits saillants

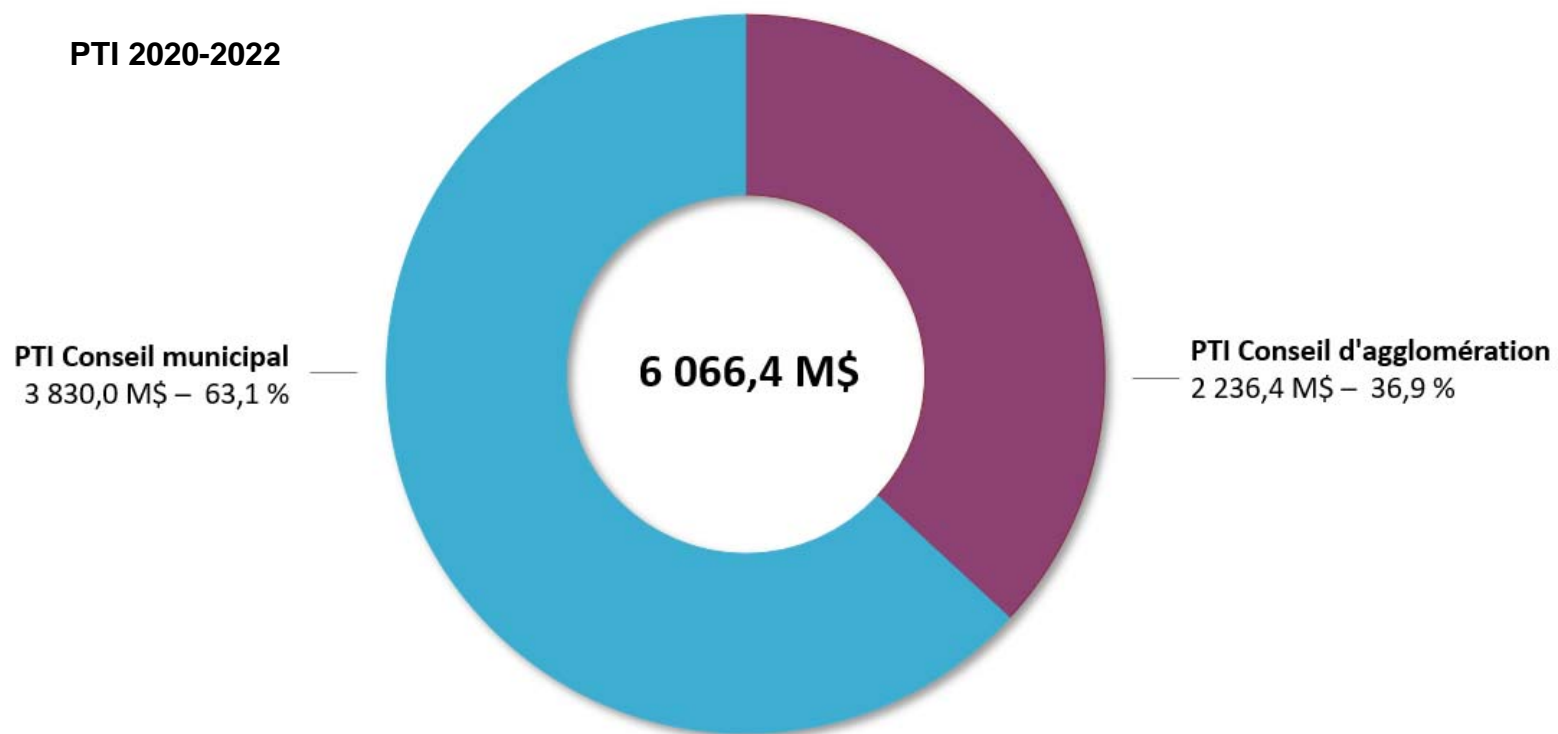
Poursuite de la stratégie d'accroissement du paiement au comptant des investissements, en hausse de 205 M\$ par rapport au précédent PTI.

- 2020 : 590 M\$
- 2021 : 474 M\$
- 2022 : 581 M\$

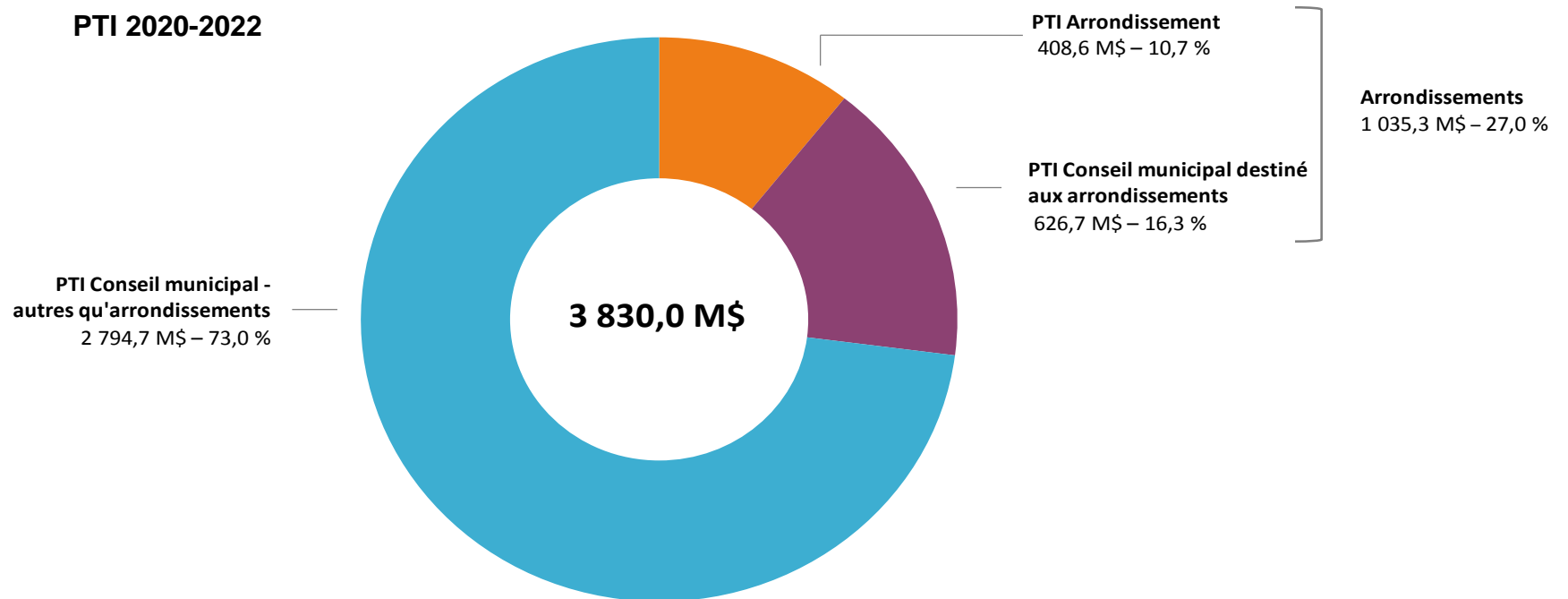
Le total des paiements au comptant passe de 1 588,3 M\$ au PTI 2019-2021 à 1 805,1 M\$ au PTI 2020-2022, soit un accroissement de près de 13,6 %.



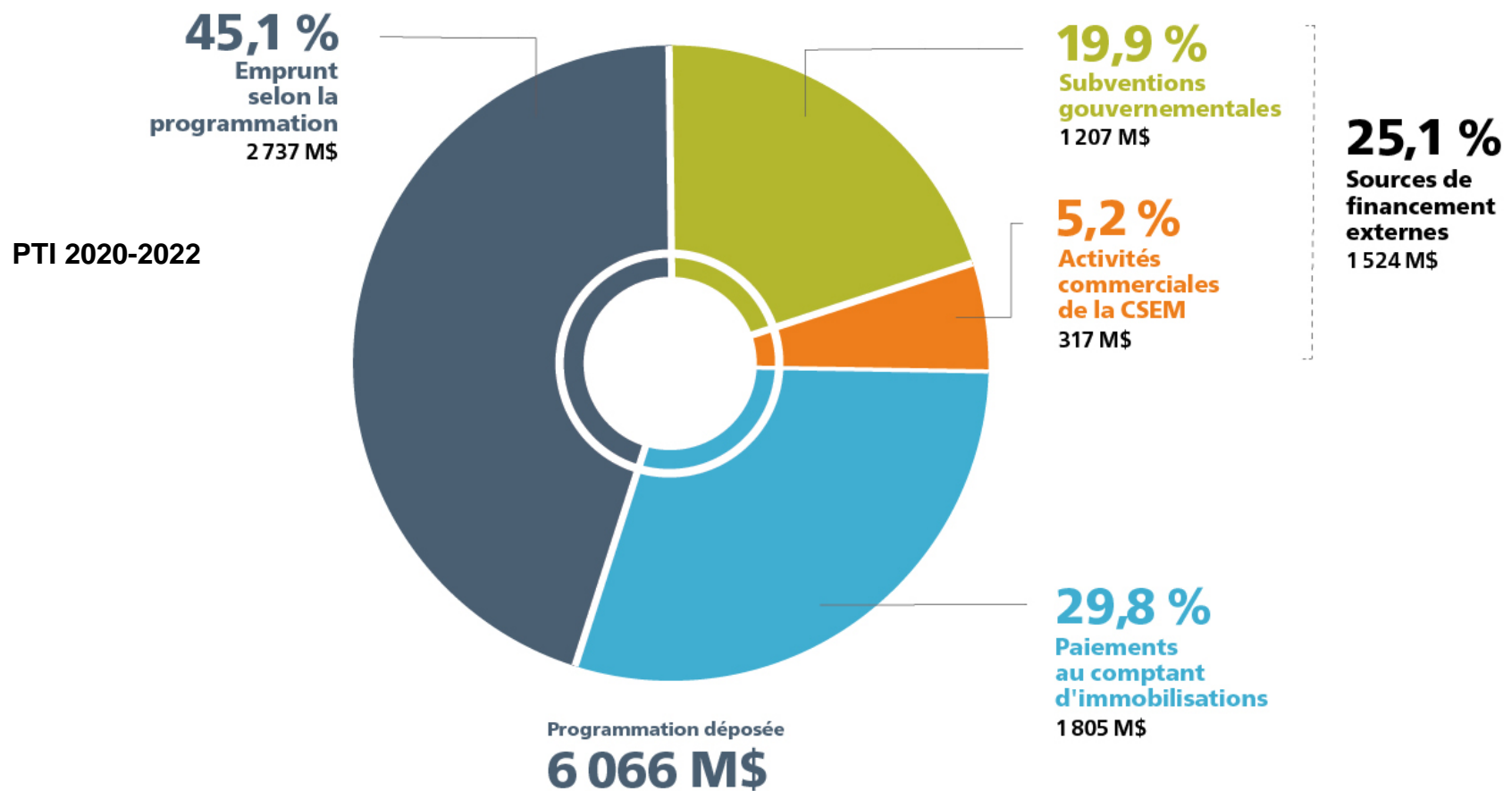
## Répartition des investissements



## Répartition des investissements du conseil municipal



## Financement des immobilisations



# PTI 2020-2022

## Les investissements

## Grands programmes et projets du PTI 2020-2022 par thèmes

### Infrastructures de l'eau

- 569,8 M\$ pour le programme de renouvellement des réseaux secondaires d'aqueduc et d'égout ainsi que leurs actifs (intègre un montant de 154,8 M\$ concernant le remplacement des entrées de service en plomb)
- 210,5 M\$ pour le projet de désinfection par l'ozone des eaux usées
- 166,5 M\$ pour des interventions sur le réseau de conduites primaires d'aqueduc
- 101,1 M\$ pour les projets de modernisation de quatre usines de production d'eau potable (Atwater, Charles-J.-Des Bailleurs, Pierrefonds et Pointe-Claire)

## Grands programmes et projets du PTI 2020-2022 par thèmes

### Infrastructures de l'eau (suite)

- 94,2 M\$ pour les travaux sur les ouvrages de rétention Rockfield, William, Lavigne, Leduc, Saint-Thomas et dans l'ancienne cour Turcot
- 86,2 M\$ pour les réservoirs et les stations de pompage Rosemont, McTavish et Dollard-des-Ormeaux
- 78,3 M\$ pour les collecteurs d'égouts
- 53,3 M\$ pour le Plan d'alimentation des réseaux de l'Ouest (y compris les travaux majeurs de maintien des usines de production d'eau potable de Lachine et de Dorval)

## Grands programmes et projets du PTI 2020-2022 par thèmes

### Mobilité

- 252,7 M\$ pour le programme d'aménagement des rues
- 99,6 M\$ pour la réfection des structures routières afin d'en assurer la sécurité
- 86,8 M\$ pour le programme de développement du Réseau express vélo (REV), le programme de maintien du réseau cyclable et BIXI
- 70,9 M\$ pour la construction d'infrastructures sur le boulevard Pie-IX afin d'accueillir le service rapide par bus (SRB)
- 60,8 M\$ sont consentis à de l'accompagnement entourant l'implantation du Réseau express métropolitain (REM), notamment pour des liens cyclables

## Grands programmes et projets du PTI 2020-2022 par thèmes

### Mobilité (suite)

- 47,5 M\$ consacrés aux feux de circulation pour assurer des déplacements actifs et collectifs sécuritaires
- 32,6 M\$ pour le réaménagement complet de l'avenue des Pins
- 25 M\$ pour le programme de mise en œuvre des mesures de sécurisation, en accord avec l'approche « Vision Zéro »
- 9,6 M\$ pour le prolongement de la ligne bleue du métro



## Grands programmes et projets du PTI 2020-2022 par thèmes

### Environnement

- 124,9 M\$ pour le centre de biométhanisation de Montréal-Est
- 113,6 M\$ pour le centre de compostage de Saint-Laurent
- 23,7 M\$ pour le centre de tri des matières recyclables – secteur Est
- 12,2 M\$ pour le centre de biométhanisation de LaSalle

## Grands programmes et projets du PTI 2020-2022 par thèmes

### Espaces verts

- 104,3 M\$ pour le programme d'acquisition de milieux naturels
- 77,6 M\$ pour le programme soutenant le Plan de gestion de la forêt urbaine
- 51,0 M\$ pour le programme de réfection et de verdissement de parcs locaux
- 47,2 M\$ pour le réaménagement et la mise aux normes des grands parcs
- 26,2 M\$ pour le programme de réhabilitation du parc La Fontaine
- 25,5 M\$ pour le programme de réaménagement du parc du Mont-Royal
- 13,0 M\$ pour le développement et l'aménagement du Grand parc de l'Ouest
- 7,1 M\$ pour le réseau de corridors verts
- 6,3 M\$ pour le Plan de l'eau afin d'améliorer l'accès aux berges pour les citoyens

## Grands programmes et projets du PTI 2020-2022 par thèmes

### Habitation

- 29,9 M\$ pour l'acquisition de terrains à des fins de réalisation de logements sociaux et communautaires
- 11,4 M\$ pour le programme d'investissements nécessaires au développement immobilier
- 7,5 M\$ pour le développement du logement social et communautaire (volet infrastructures)

## Grands programmes et projets du PTI 2020-2022 par thèmes

### Culture

- 98,0 M\$ pour la consolidation et le développement du Réseau des bibliothèques de Montréal ainsi que pour la poursuite de l'implantation de la technologie RFID
- 31,2 M\$ pour le réaménagement du secteur de la Place des arts (dont l'esplanade Clark) et du pôle Quartier latin
- 22,2 M\$ pour le programme d'acquisition et de valorisation des équipements culturels
- 9,8 M\$ pour le MEM, nouveau concept d'espace citoyen, de lieu d'interprétation historique et de diffusion culturelle

## Grands programmes et projets du PTI 2020-2022 par thèmes

### Sports

- 104,6 M\$ pour la poursuite du Programme aquatique de Montréal (PAM) et les projets de construction de nouveaux équipements aquatiques intérieurs multifonctionnels, notamment le projet du centre aquatique de Rosemont
- 35,6 M\$ pour le programme de mise aux normes des arénas municipaux
- 34,0 M\$ pour le programme dédié aux installations sportives extérieures (PISE)
- 6,8 M\$ pour le programme des équipements supralocaux
- 6,7 M\$ pour la rénovation et la modernisation du complexe récréatif Gadbois ainsi que pour le projet du bain portuaire

## Investissements consacrés aux arrondissements

- Les investissements consacrés aux compétences d'arrondissements s'élèvent à 1 035 M\$, soit 408 M\$ pour le PTI des arrondissements et 627 M\$ pour le PTI du conseil municipal dédié aux arrondissements. Ce dernier est en baisse par rapport au PTI 2019-2021.
- Cette baisse s'explique principalement par :
  - la révision des programmes en lien avec les infrastructures routières locales afin de favoriser la mobilité des usagers;
  - une planification des projets priorités en considérant la capacité réelle de réalisation du marché et de la Ville.
- Globalement, les investissements prévus dans le PTI 2020-2022 pour les infrastructures routières (513 M\$/an en moyenne) demeurent supérieurs aux investissements réalisés en 2018 (490 M\$) et prévus en 2019 (502 M\$).
- Les programmes d'infrastructures routières ont été priorités afin d'améliorer la sécurité des piétons et des cyclistes.

## PTI 2020-2022 de compétence d'arrondissements

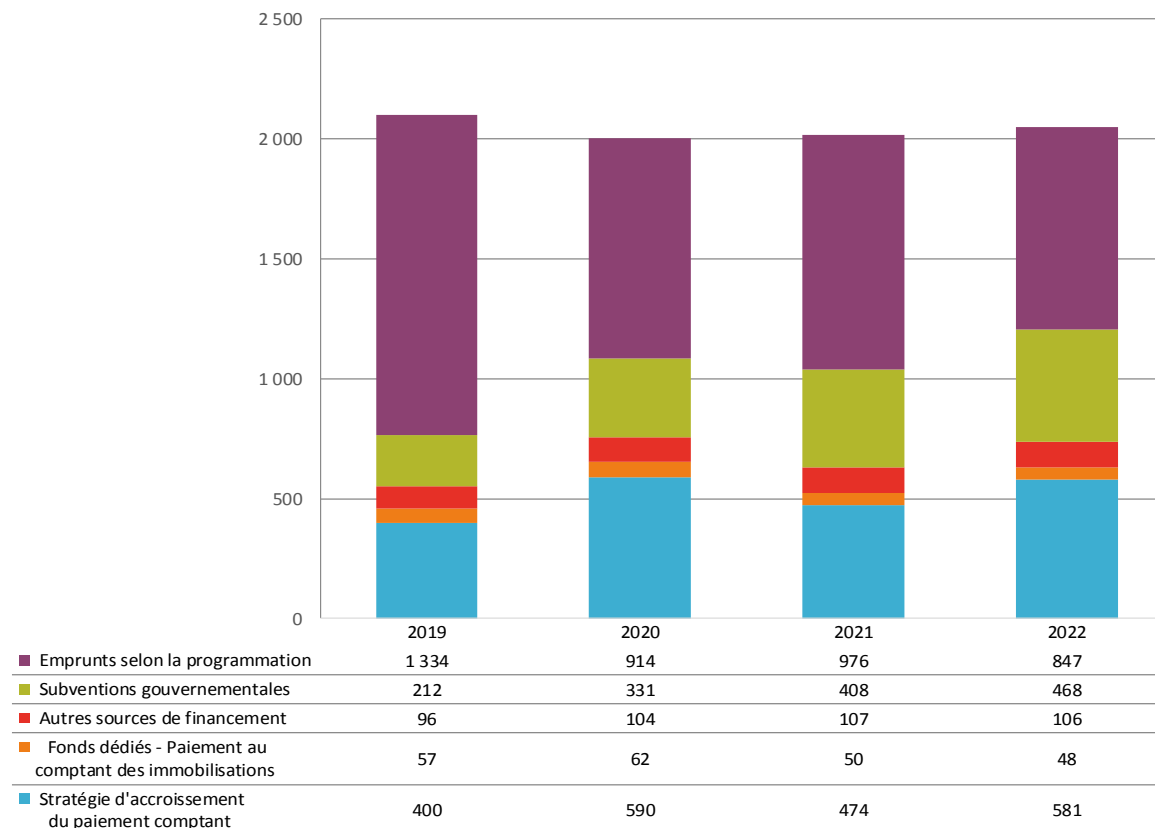
(en milliers de dollars)

Arrondissements	Total 2019-2021	2020	2021	2022	Total 2020-2022
Ahuntsic-Cartierville	21 339	7 113	7 113	7 113	21 339
Anjou	16 989	5 663	5 663	5 663	16 989
Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce	20 490	6 830	6 830	6 830	20 490
Lachine	11 031	3 677	3 677	3 677	11 031
LaSalle	25 696	7 432	5 132	5 132	17 696
L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève	8 781	2 927	2 927	2 927	8 781
Mercier–Hochelaga-Maisonneuve	28 028	9 787	8 454	8 454	26 695
Montréal-Nord	31 363	7 739	5 854	6 814	20 407
Outremont	7 683	2 561	2 561	2 561	7 683
Pierrefonds-Roxboro	17 397	5 799	5 799	5 799	17 397
Plateau-Mont-Royal	21 435	5 695	5 695	5 695	17 085
Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles	38 454	18 730	13 135	12 730	44 595
Rosemont–La Petite-Patrie	26 520	8 840	8 840	8 840	26 520
Saint-Laurent	29 439	12 808	10 248	9 720	32 776
Saint-Léonard	21 320	5 940	6 140	6 940	19 020
Sud-Ouest	19 161	7 739	5 839	5 839	19 417
Verdun	13 592	4 115	4 115	4 115	12 345
Ville-Marie	42 555	14 185	14 185	14 185	42 555
Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension	23 393	9 606	9 218	6 981	25 805
<b>Total – PTI des arrondissements</b>	<b>424 666</b>	<b>147 186</b>	<b>131 425</b>	<b>130 015</b>	<b>408 626</b>
PTI municipal destiné à des projets ou programmes de compétence d'arrondissement	1 077 040	217 002	205 690	204 002	626 694
<b>Total – Investissements consacrés aux arrondissements</b>	<b>1 501 706</b>	<b>364 188</b>	<b>337 115</b>	<b>334 017</b>	<b>1 035 320</b>

# Gestion de la dette



## Évolution des investissements et des sources de financement, de 2019 à 2022



**Le recours à l'emprunt diminue, passant de 1 334 M\$ en 2019 à 847 M\$ en 2022, afin de respecter la capacité financière de la Ville et de ne pas exercer une pression supplémentaire sur la dette.**

## **Impact de la croissance des investissements sur la dette**

Avec la politique de gestion de la dette, la Ville de Montréal s'est donnée un cadre formel afin de baliser le recours à l'endettement et gérer sa dette de façon responsable et prudente.

Bien que la stratégie du paiement au comptant soit respectée, l'accroissement des investissements implique un recours accru à l'emprunt.

Le niveau actuel et anticipé de la dette fait en sorte que le ratio d'endettement dépassera la limite prévue à la politique de gestion de la dette, en 2019 et en 2020.

Nécessité de prolonger la dérogation temporaire de la limite d'endettement.

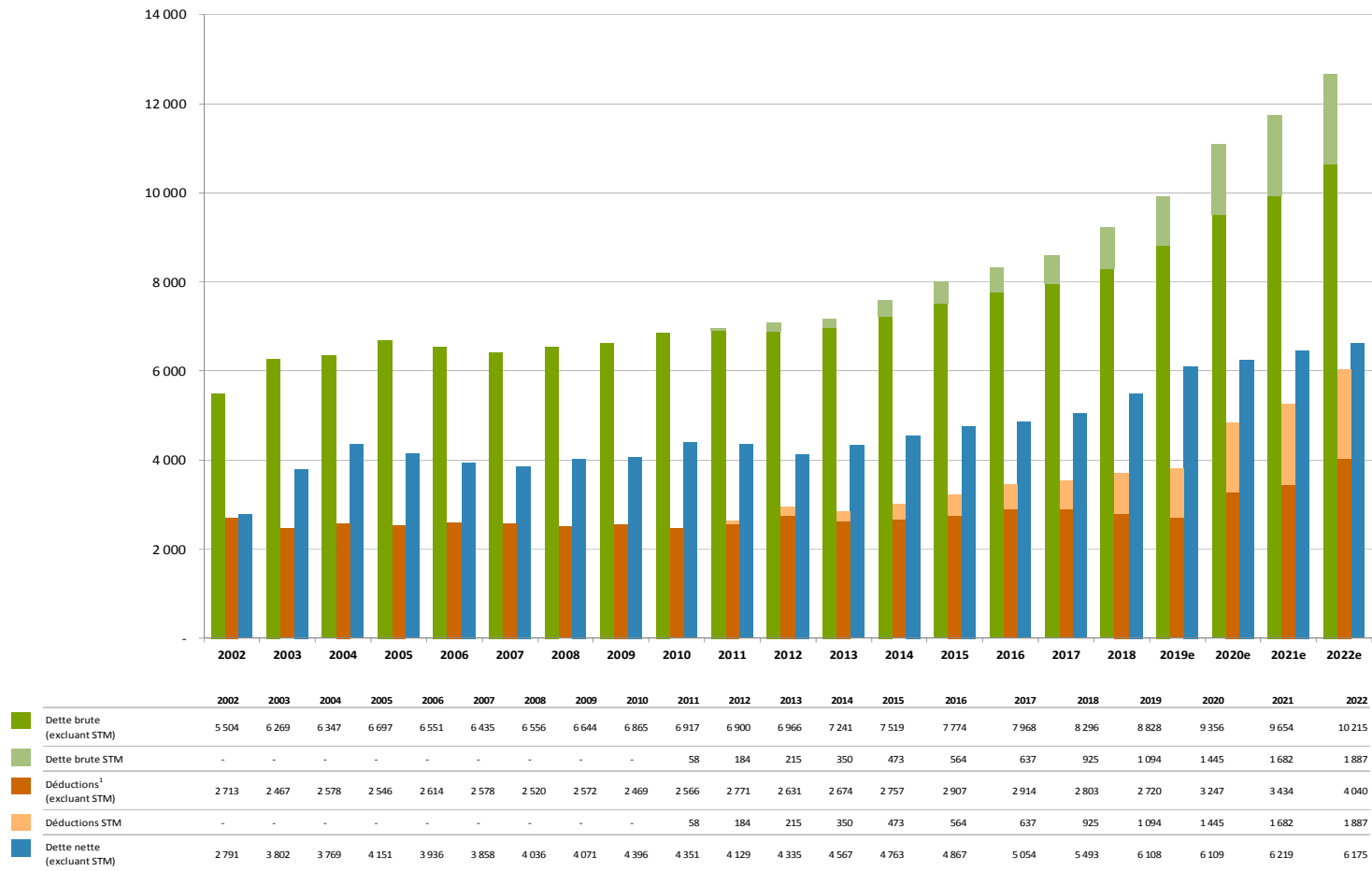
## Stratégies et orientations budgétaires retenues

Les orientations et stratégies budgétaires suivantes sont retenues par l'Administration :

- Stabiliser le niveau des investissements du PTI de l'ordre de 2 G\$ par année. Une hausse du PTI au-delà de ce seuil devra être conditionnelle à l'apport de sources de revenus additionnelles.
- Maintenir la stratégie d'accroissement des paiements au comptant.
- Exercer un suivi serré et continu de l'allocation annuelle du programme d'immobilisations.
- Effectuer une revue triennale de l'ensemble des stratégies.

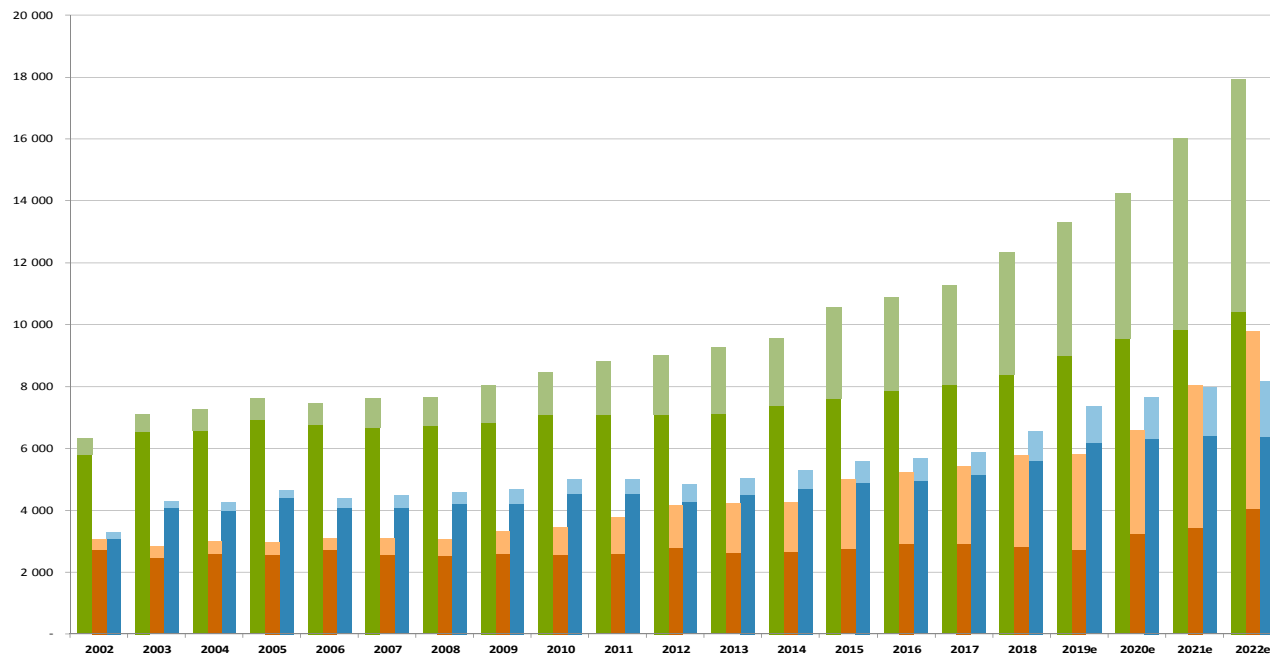
La mise en œuvre de ces orientations et stratégies budgétaires devrait permettre le retour au ratio d'endettement à l'intérieur des balises actuelles de la politique de gestion de la dette sur un horizon maximum de 7 ans.

## Évolution de la dette directe brute et nette, de 2002 à 2022 (en millions de dollars)



1. Correspond aux sommes à la charge du gouvernement du Québec et des usagers de la CSEM, ainsi qu'aux sommes accumulées aux fonds d'amortissement. e : estimé

## Évolution de la dette consolidée brute et nette, de 2002 à 2022 (en millions de dollars)



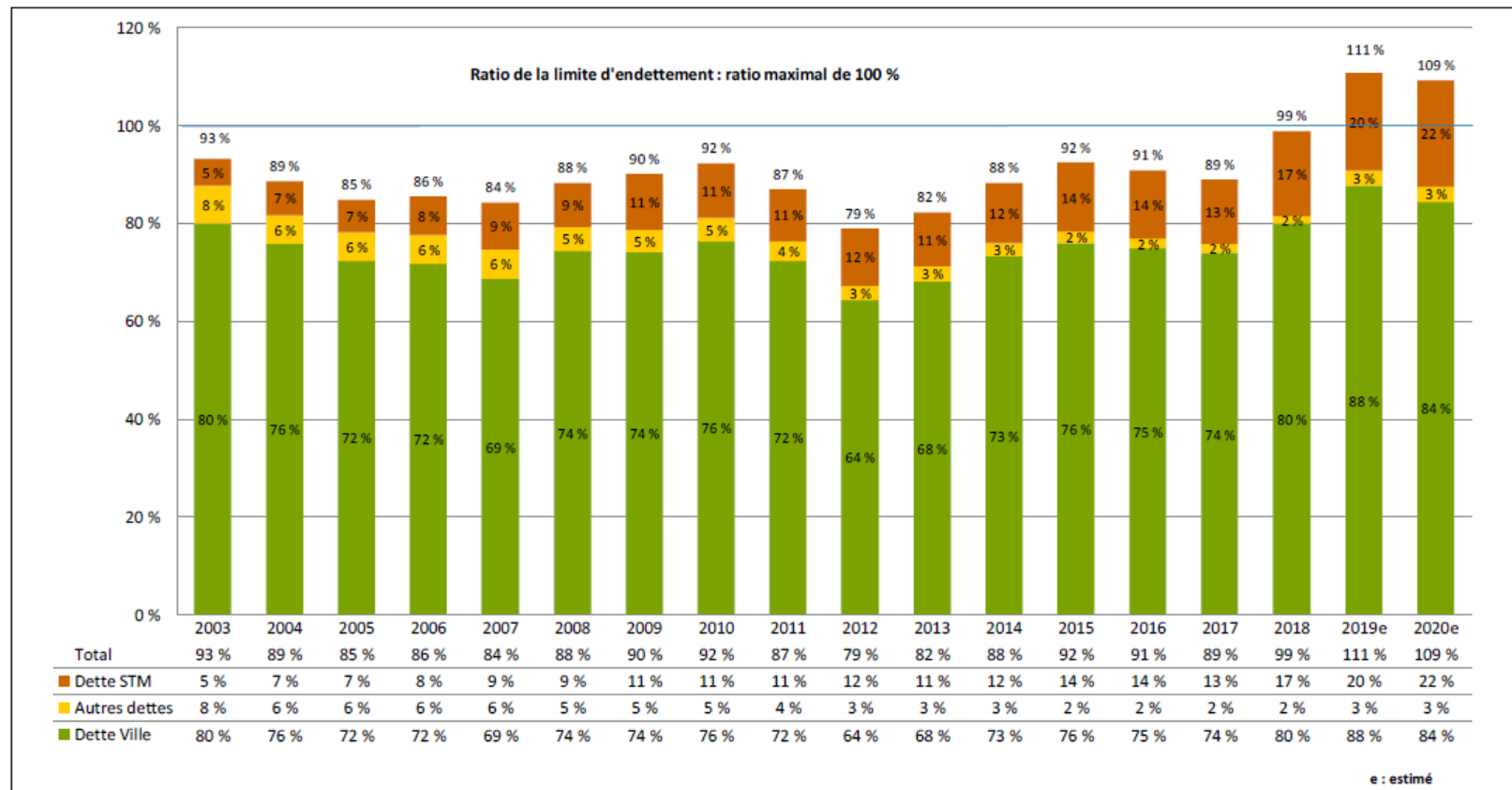
	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Dette brute (excluant STM)	5 795	6 547	6 572	6 929	6 776	6 649	6 751	6 828	7 072	7 101	7 069	7 121	7 378	7 632	7 877	8 065	8 387	9 011	9 541	9 842	10 402
Dette brute STM	535	554	677	676	681	951	887	1 182	1 374	1 684	1 940	2 127	2 174	2 930	3 014	3 213	3 955	4 271	4 701	6 154	7 513
Déductions <sup>1</sup> (excluant STM)	2 713	2 467	2 578	2 546	2 721	2 578	2 542	2 601	2 546	2 563	2 771	2 631	2 674	2 757	2 907	2 914	2 803	2 720	3 247	3 434	4 040
Déductions STM	342	354	410	409	369	547	530	728	890	1 200	1 390	1 603	1 587	2 237	2 294	2 480	2 982	3 096	3 358	4 576	5 715
Dette nette (excluant STM)	3 082	4 080	3 994	4 384	4 055	4 072	4 210	4 227	4 526	4 538	4 298	4 490	4 704	4 875	4 970	5 151	5 584	6 291	6 294	6 407	6 362
Dette nette STM	193	200	266	267	312	404	357	454	484	485	550	524	587	693	721	732	973	1 176	1 343	1 578	1 797

e : estimé

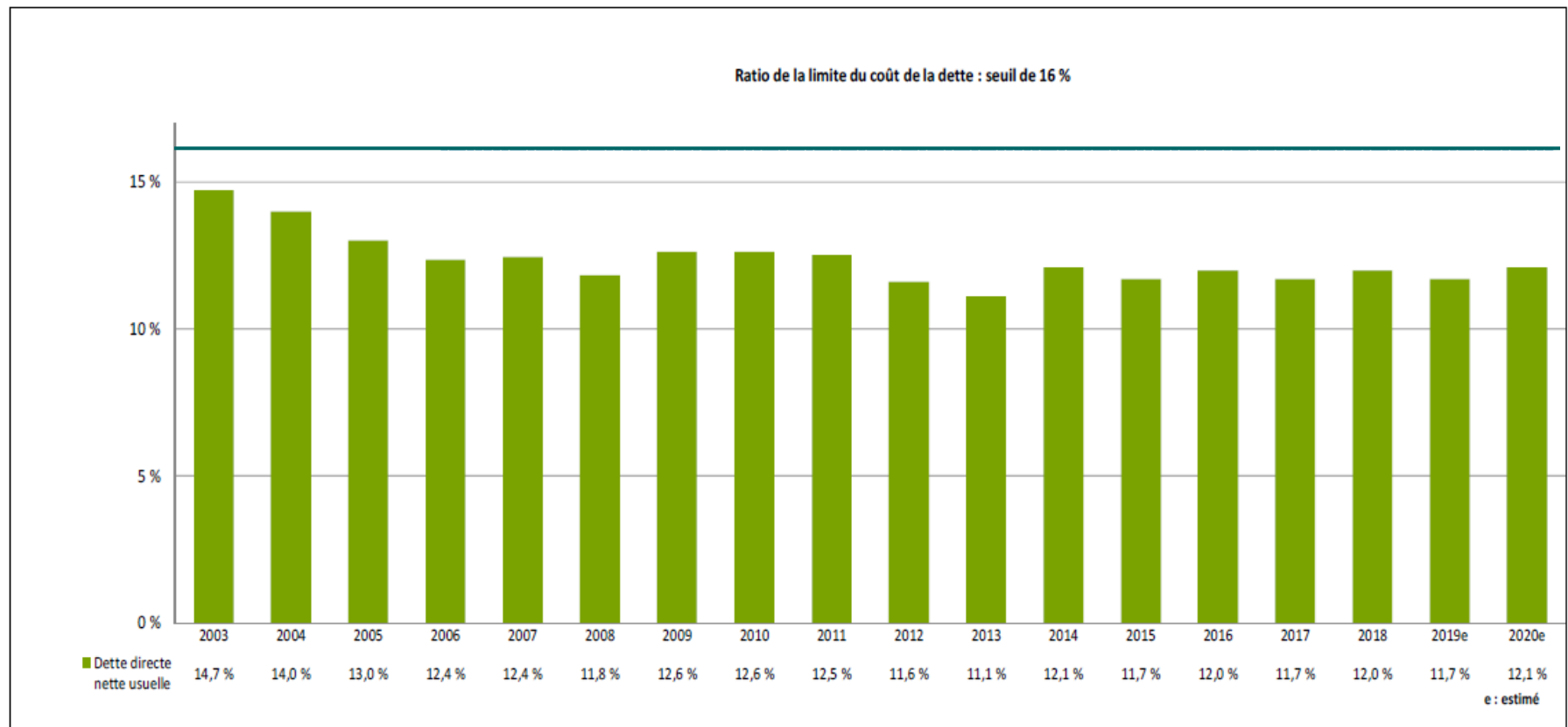
1. Correspond aux sommes à la charge du gouvernement du Québec et des usagers de la CSEM, ainsi qu'aux sommes accumulées aux fonds d'amortissement.  
Budget 2020 et Programme triennal d'immobilisations 2020-2022 de la Ville de Montréal

Le 27 novembre 2019

## Dette directe et indirecte nette (excluant la dette actuarielle initiale) en pourcentage des revenus de la Ville, de 2003 à 2020



## Coût net du service de la dette en pourcentage des dépenses, de 2003 à 2020



## Sommaire des prochaines étapes

ÉTAPES	DATE
Étude publique du budget et du PTI de la Ville de Montréal par les commissions	27 novembre au 10 décembre 2019
Adoption par le conseil municipal du budget de fonctionnement et du PTI de la Ville de Montréal	11 décembre 2019
Adoption par le conseil d'agglomération du budget de fonctionnement et du PTI de la Ville de Montréal	13 décembre 2019
Adoption par le conseil municipal et le conseil d'agglomération des règlements budgétaires	16 et 19 décembre 2019



FIN  
DE LA  
PRÉSENTATION

M E R C I

# PÉRIODE DE QUESTIONS



# Annexe

## Sommaire par services exécutants et services requérants (en milliers de dollars)

SERVICES EXÉCUTANTS	SERVICES REQUÉRANTS	2020	2021	2022	Total 2020 - 2021
<b>Arrondissement</b>	Arrondissement	<b>147 186</b>	<b>131 425</b>	<b>130 015</b>	<b>408 626</b>
<b><u>Services centraux</u></b>					
<b>Commission des services électriques</b>	Commission des services électriques	<b>112 057</b>	<b>110 975</b>	<b>111 175</b>	<b>334 207</b>
<b>Concertation des arrondissements</b>	Concertation des arrondissements	<b>4 000</b>	<b>20 000</b>	<b>10 000</b>	<b>34 000</b>
<b>Culture</b>	Culture	13 320	12 146	25 415	50 881
	Grands parcs, mont Royal et sports	32 068	26 868	36 546	95 482
		<b>45 388</b>	<b>39 014</b>	<b>61 961</b>	<b>146 363</b>
<b>Diversité et inclusion sociale</b>	Diversité et inclusion sociale	<b>4 500</b>	<b>5 000</b>	<b>5 000</b>	<b>14 500</b>
<b>Eau</b>	Eau	<b>492 740</b>	<b>473 311</b>	<b>598 610</b>	<b>1 564 661</b>
<b>Environnement</b>	Environnement	<b>6 647</b>	<b>7 892</b>	<b>6 216</b>	<b>20 755</b>
<b>Espace pour la vie</b>	Espace pour la vie	<b>28 306</b>	<b>21 597</b>	<b>21 597</b>	<b>71 500</b>
<b>Grands parcs, mont Royal et sports</b>	Grands parcs, mont Royal et sports	<b>132 093</b>	<b>129 908</b>	<b>131 846</b>	<b>393 847</b>
<b>Gestion et planification immobilière</b>	Culture	28 653	34 663	29 183	92 499
	Environnement	89 230	121 791	59 975	270 996
	Grands parcs, mont Royal et sports	30 170	43 170	20 170	93 510
	Gestion et planification immobilière	118 561	119 727	114 065	352 353
	Urbanisme et mobilité	8 424	3 800	2 800	15 024
		<b>275 038</b>	<b>323 151</b>	<b>226 193</b>	<b>824 382</b>

## Sommaire par services exécutants et services requérants (suite) (en milliers de dollars)

SERVICES EXÉCUTANTS	SERVICES REQUÉRANTS	2020	2021	2022	Total 2020 - 2021
<b>Habitation</b>	Habitation	<b>23 232</b>	<b>12 802</b>	<b>12 802</b>	<b>48 836</b>
<b>Infrastructures du réseau routier</b>	Eau	4 387	4 951	7 574	16 912
	Environnement	4 459	-	-	4 459
	Infrastructures du réseau routier	78 847	90 572	71 508	240 927
	Urbanisme et mobilité	7 658	6 719	5 903	20 280
		<b>95 351</b>	<b>102 242</b>	<b>84 985</b>	<b>282 578</b>
<b>Matériel roulant et ateliers</b>	Matériel roulant et ateliers	<b>51 775</b>	<b>51 775</b>	<b>51 775</b>	<b>155 325</b>
<b>Société du parc Jean-Drapeau</b>	Société du parc Jean-Drapeau	<b>31 880</b>	<b>53 831</b>	<b>47 731</b>	<b>133 442</b>
<b>Technologies de l'information</b>	Technologies de l'information	<b>88 962</b>	<b>85 424</b>	<b>84 424</b>	<b>258 810</b>
<b>Urbanisme et mobilité</b>	Culture	29 105	1 575	-	30 680
	Urbanisme et mobilité	432 667	445 593	465 620	1 343 880
		<b>461 772</b>	<b>447 168</b>	<b>465 620</b>	<b>1 374 560</b>
<b>Total - Services centraux</b>		<b>1 853 741</b>	<b>1 884 090</b>	<b>1 919 935</b>	<b>5 657 766</b>
<b>Total - Investissements</b>		<b>2 000 927</b>	<b>2 015 515</b>	<b>2 049 950</b>	<b>6 066 392</b>